L'Université Laval

Vol. XVI. | Saint-Boniface, Manitoba, 22 Septembre 1887 | No. 49.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



REPRODUCTIONS

L'ETERNEL VOYAGEUR.

Qui donc es-tu, toi qui, franchissant les espaces,
Sous ton souffle puissant vois les humains troublés
Se pencher pour mourir comme tombent les blés
Sous l'ouragan vainqueur? Que fais-tu, quand tu [passes]

En planant sur ce globe étroit puisque toujours
Inflexible en ton œuvre et rapide en ta course
Tu moissonnes partout mais sans tarir la source
D'où naissant tous les jours?

D'où viens-tu, voyageur aussi vieux que le monde?
Qui t'a donné jadis cet immortel essor?
—Je suis né de la vie éternelle et féconde
Par l'ordre du Très-Haut, je fais ici ma ronde;
Vous m'appelez le *Temps*, je me nomme la *Mort!*

M. J. A. POISSON.

Arthabaskaville, septembre 1887.

PENSÉES.

La sottise et la vanité sont deux sœurs qui ne se quittent pas.

Les larmes, a dit un auteur catholique, sont ces fruits si doux de gémissements, de soupirs et de plaintes que l'on cueille à l'arbre amer de la vie.

Il n'y a que deux futurs que l'homme peut s'appliquer avec certitude et sans orgueil: Je souffrirai, je mourrai.

La prière n'a pas été inventée, elle est venue avec le premier soupir, la première joie, la première douleur du cœur humain.

Il est rare que celui qui fait rire se fasse estimer.

L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit et le cœur de ce qu'il donne.

Joseph de Maistre a dit qu'une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être sans orgueil ce qui est très rare; au lieu que pour épouser une coquette il ne faut être que fou ce qui est très-commun.

La vie nous oblige sans cesse à pleurer par anticipation ou par souvenirs.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

LA PRÉVOYANCE.

Que d'accidents fâcheux on pourrait éviter avec un peu de réflexion! Peser chaque chose, en étudier le pour et le contre avant de l'admettre; ainsi agit une personne sensée, ainsi elle doit suivre le précepte:

En toute chose il faut considérer la fin.

Si la bonne ménagère se propose de faire une emplette, elle doit d'abord se demander si cette dépense ne grèvera pas trop son budget; si l'argent employé là ne lui manquera pas bientôt pour un achat plus indispensable encore.

De même, lorsque la mère fait choix d'une institution pour ses enfants, elle doit bien réfléchir si ses moyens lui permettent d'entreprendre une éducation sur des bases coûteuses ou bien en harmonie avec la position qu'aura l'enfant plus tard.

Dans les moindres faits de l'existence, sa prévoyance sera toujours en éveil. Par exemple, elle n'attendra point les bises de novembre pour préparer les chauds vêtements des membres de la famille. D'abord, avant de les fermer au printemps, elle les aura fait dégraisser, si elle n'a pu les nettoyer elle-même, elle les aura soigneusement racommodés, de façon à les retrouver prêts à mettre à l'entrée de l'hiver. De même pendant la mauvaise saison: elle réparera les costumes d'été.

Elle habituera ses enfants à certaines précautions hygiéniques qui évitent bien des malaises, elle ne mettra point à leur portée des friandises qui pourraient tenter leur gourmandise et dont l'abus serait préjudiciable à leur santé.

Certaines provisions de ménage, faciles à faire à bon compte pendant l'été, s'élèvent à un prix coûteux en hiver; la bonne ménagère en achètera donc en quantité suffisante pour passer la mauvaise saison sans retourner à l'emplette.

L'ALCOOL VOILA L'ENNEMI.

L'ennemi: c'est l'alcool! qu'il s'appelle gin, whiskey, eau-de-vie ou qu'il porte un nom pompeux, l'alcool fait plus de mal à l'humanité que les lois arbitraires, tous les abus de la force, tous les denis de justice réunis.

Ce n'est pas la première fois, hélas! que nous traitons ce sujet, et ce ne sera pas la dernière.

J'ai trouvé dans l'*Univers* la reproduction d'un article de M. Jules Simon, article qui n'a besoin d'aucun commentaire, et qui prouve que la question de l'alcool est plus grave encore en Europe que sur le continent américain.

Voici des parties de cet article:

"Nos pères allaient au cabaret pour causer, chanter et boire. On va maintenant dans les débits pour boire et se quereller. Le cabaret était joyeux, le débit est sombre. Le vin versait la gaité; l'alcool ne donne que l'hébêtement ou la maladie. Le peuple qui se tue a remplacé le peuple qui s'amusait.

La dépense de l'ouvrier en alcools de natures diverses est énorme. M. Claude parle de $200,000,000 pour salaires perdus et de $320,000,000 payés aux débitants pour prix de deux millions et demi d'eau-de-vie ordinaire à 80c. le litre. $520,000,000 prélevés sur le budjet de la main-d'œuvre! La perte est encore plus intense chez nos voisins. On parle en Angleterre d'une dépense de $800,000,000. Les Chinois se font tuer par l'opium, les Anglais par le whiskey et le gin, et malheureusement beaucoup de Français par l'eau-de-vie.

"Or, l'alcool de vin est le seul dont on puisse dire qu'il n'est pas par lui-même un poison, et qu'il ne devient nuisible que quand on le consomme avec excès. A mesure que les maladies de la vigne ont rendu le vin moins abondant, on a cessé de porter du vin à la chaudière, et on a tiré du marc de raisin, du cidre, du poiré, de divers fruits, de racines saccarifères, de grains de légumes, des pommes de terre, des mélasses, un alcool détestable au point de vue hygiénique. Non-seulement ces alcools contiennent en eux-mêmes des substances toxiques; mais les débitants, soit pour dissimuler les mauvais goûts, soit pour répondre aux désirs de leurs clients, qui ne trouvent jamais la liqueur assez forte, les mélangent de divers ingrédients délétères, et il en résulte que les débits d'eau-de-vie. ds vin, de calvados et de whiskey devraient en réalité s'appeler des débits de poison patentés par le gouvernement.

"L'ouvrier trouve un débit devant la fabrique. Il n'a que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, et la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Le jour de paie, on a la poche garnie. On trouve crédit les autres jours. On devient, par le crédit, esclave de la maison. On boit peu en commencant, puis on s'aguerrit avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'inextinguible soif. Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses: l'atelier et le comptoir; l'atelier, parce qu'il le faut; le comptoir parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà.

Ni femme, ni enfant, ni patrie; tout à l'alcool! Il sait l'argent qu'il donne; il ne sait pas celui qu'il perd: le temps passé là, les lendemain de l'ivresse, les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre en un lugubre et formidable cortège, l'œil qui voit trouble, la main qui tremblote, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'égare, le cœur qui s'endurcit. L'alcool, en peu d'années, a transformé un vieillard infirme et en idiot un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison!—Et les enfants? Qu'ils mendient!

"Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. A population d'ivrognes, génération d'éclopés, de rachitique et de scrofuleux. M. le préfet n'a pas bosoin de se déranger pour faire la révision. On n'a plus la taille!

JEAN BTE. GAGNEPETIT.

LES ACADÉMICIENS ET JEANNE D'ARC.

M. Ivan de Wœstyne a eu l'idée de "faire plébisciter les quarante membres de l'Académie française à propos de Jeanne d'Arc" et de réunir en un album la série des autographes, vers ou prose, qu'il a demandé à chacun des académiciens. Trente-neuf académiciens lui ont donné quelques lignes de leur écriture; un seul, M. John Lemoine, a refusé, malgré ses plus pressantes sollicitations.

C'est en vers que MM. Sully Prud'homme et François Coppée ont répondu au vœu de M. de Wœstyne. M. Alfred Mézières a également usé du language des Dieux. Enfin, M. Camille Doucet a également enforché Pégasse; voici le premier quatrain de l'aimable secrétaire perpétuel.

Jeanne d'Arc et Napoléon!
A quatre siècles de distance,
Ont, tous les deux, sauvé la France,
Qui ne s'en souvient pas, dit-on.

Enfin les autres immortels ont écrit en vile prose. Voici ce que la Pucelle d'Orléans a inspiré à quelques-uns d'entre eux:

Vitalité antique, profonde, inépuisable de l'esprit national français; voilà notre dogme patriotique. Qui le prouve mieux que la bonne Lorraine Jeanne d'Arc?

E. RENAN.

La grandeur des actions humaine se mesure à l'inspiration qui les fait naître. La vie de Jeanne d'Arc en est la preuve sublime.

L. PARTEUR.

Quand la patrie est malheureuse, il reste aux Français une consolation. Ils se souviennent qu'il est né une Jeanne d'Arc et que l'histoire se recommence.

LÉON SAY.

Si Jeanne au dernier des jours était appelée à prononcer entre Cauchon qui l'a envoyée au bucher et Voltaire qui l'a chantée, ce serait à Cauchon qu'elle pardonnerait.

OCTAVE FEUILLET.

Jeanne d'Arc, que l'Eglise n'a pas canonisée, reste la sainte de la patrie.
C'est assez.

E. AUGIER.

Je crois qu'en France tout le monde pense de Jeanne d'Arc ce que j'en pense moi-même. Je l'admire, je la regrette et je l'espère.

A. DUMAS.

Dieu nous enverra-t-il jamais une Jeanne d'Arc alsacienne?

EUGÈNE LARICHE.

Cette Jeanne sera la France pacifique.

FERD. DE LESSEPS.

(Retour de Berlin, 14 mars 1887.)

On s'est figuré longtemps Jeanne d'Arc blonde. Or, on a d'elle une lettre à Dunois, munie de son cachet de cire, et scellée, suivant l'usage du temps, avec un de ses cheveux, et ce cheveux est noir.

VICTORIEN SARDOU.

On a brûlé Jeanne d'Arc et on l'a expliquée. Les Anglais en ont fait une martyre et les savants une hystérique.
J'aime mieux les Anglais.

EDOUARD PAILLERON.

"Mes bons amis, je suis trahie. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France."

Dernières paroles adressée par Jeanne au pays de Campiègne, le 22 mai 1440, au moment où elle sortait pour dégager la place.

H. D'ORLÉANS.

Sainte Geneviève est la patronne de Paris; Jeanne d'Arc, si elle était canonisée, devrait être la patronne de la France. En elle se sont incarnées la foi religieuse, la foi monarchique, la foi nationale.

E. HERVÉ.

Le Manitoba.
Jendi, 22 Septembre 1887.

LA DERNIERE EXCURSION

Par l'état de ceux qui la composaient, la distinction de leur caractère et par la culture de leur esprit, elle ne ressemble point aux autres cette excursion. Aussi a-t-elle jeté plus d'éclat que la plupart de ces voyages.

C'était une idée nouvelle qu'une excursion des membres du clergé au Manitoba, une idée heureuse qui a été fort heureusement réalisée.

Cette rivière Rouge, ces rives du modeste fleuve dont le nom a jadis, seul et pendant longtemps, servi à désigner l'un des plus plus beaux théâtres de l'apostolat catholique, ont réveillé au cœur de quelques-uns des éminents touristes des émotions qui bientôt dateront d'un demi siècle.

Guidés par leurs sympathies, tous, sans hésitation et avec un entrain remarquable, ont voulu consacrer les derniers jours d'une saison qui s'en va, à visiter un pays où l'intérêt de la nouveauté s'ajoute à celui des vieux souvenirs. Portant au fond de leur âme cette image d'un passé trop glorieux pour jamais s'effacer de notre mémoire, ils se sont émus des bruits divers qui s'échappent de ces prairies naguères presque désertes; ils se sont pris à examiner les perspectives de grandeur et d'importance qui semblent être réservées au Nord-Ouest Canadien. Et voilà comment un voyage d'agrément a pris les proportions d'une belle œuvre, d'une œuvre dont nous anticipons les meilleurs résultats.

Toutes les parties de la province de Québec était si généralement représentées dans cette excursion, qu'elle a évoqué parmi nous les plus chers souvenirs.

Par ordre de date, les Trois-Rivières nous rappelle LaVérandrye et ses fils, les découvreurs du pays, et les vigoureux voyageurs qui l'accompagnaient. Puis, à un siècle de distance, la patrie de l'illustre explorateur nous envoyait un missionnaire qui fut le coopérateur de Mgr Taché dans sa grande œuvre, et en est resté l'ami.

C'est ici comme dans le reste du monde; la mort fait ses ravages, et couche ses victimes au fonds des tombeaux. Les vieux voyageurs qui furent les compagnons du vénérable évêque des Trois-Rivières sont presque tous disparus. Effacés aussi sont les vieux sentiers de la prairie qui l'ont peut-être vu trébucher sous le poids de la croix, à l'instar du Divin Maître. La plupart d'entre nous, nous ne sommes ici que d'hier. Cependant nous avons trouvé dans toute sa force le souvenir de Mgr Laflèche. C'est comme si quelqu'un en avait imprégné la nature, l'onde de nos rivières, l'herbe de la plaine. Le *Manitou* du Grand Côteau, et le confesseur de la foi, vivent toujours parmi nous, par la force des bonnes œuvres, la gratitude des populations, et la fidèle affection de l'archevêque de Saint-Boniface.

Ce clergé de la province de Québec, nous rappelle aussi le siége de Laval, qui fut à l'origine le siége métropolitain de Saint-Boniface. C'est par les soins et avec les bénédictions de Mgr Plessis—le grand évêque—que Mgr Provencher devint le pasteur des missions de la rivière Rouge, et qu'il jeta les bases de toutes les œuvres qui devaient s'épanouir à notre époque.

Montréal nous a donné notre archevêque, nos communautés d'hommes et de femmes; les Oblats de Marie, presque les premiers en date dans ces missions, et les apôtres du Nord-Ouest; les filles de madame d'Youville, les vénérables sœurs qui, sous leur modeste habit et le nom encore plus humble de *Sœurs Grises*, font des œuvres qui ne le cèdent qu'à l'œuvre du prêtre offrant le Saint Sacrifice de l'Autel; les Sœurs de Jésus-Marie, dont le dévouement et les succès dans l'enseignement s'étendent à toute l'Amérique du Nord; les Jésuites appelés tout récemment à renouer en ces vastes territoires les traditions de leur ordre (—le père Messager, qui accompagnait LaVérandrie, était un Jésuite—) comme prédicateurs et comme éducateurs de la jeunesse; et enfin, vingt-cinq ou trente prêtres qui, à l'heure actuelle, servent avec zèle, la cause de Dieu et des âmes, celle de la patrie et de la nationalité.

Il semble que nous ne pourrions plus à propos rappeler ces liens qui nous attachent au diocèse de Montréal. L'Archevêque de la grande cité est au milieu de nous; il y est venu comme pour mettre le couronnement à l'œuvre qui a toujours été chère aux illustres prélats qui ont occupé le siége auquel Mgr Fabre a apporté le *Pallium*. Désormais le nom de Sa Grandeur sera associé au souvenir de la consécration de la première église au Manitoba et dans tout le Nord Ouest; primauté de rang aussi bien que priorité de date. Nouvelles obligations qui augmentent notre dette envers son diocèse et sa haute personnalité, révérée ici comme au sein de ses ouailles.

Si Montréal peut revendiquer Monseigneur Taché, ceux d'entre nous qui aimons à saluer dans le collège de St. Hyacinthe notre *Alma Mater*, nous n'avons garde de ne point nous glorifier de l'avoir pour condisciple—un condisciple qui a fièrement pris les devants, mais enfin, nous en sommes!

Au surplus c'est un prêtre distingué du diocèse de St. Hyacinthe qui s'est chargé de conduire cette excursion, œuvre d'un nouveau genre, la plus propre peut-être à servir pratiquement nos intérêts dans les temps actuels.

C'est notre conviction que les résultats de cette expédition se feront sentir avant longtemps. Déjà, ils s'aperçoivent. Les éminents touristes ont vu ce pays dont on leur avait dit tant de bien et tant de mal. Ils ont visité nos établissements, ils ont vu nos plaines; ils ont causé avec les colons, ont examiné le sol de notre province et ses produits; ils se sont rendus compte de nos ressources et de notre situation; et ils ont constaté que si parfois il y a eu d'une part, des exagérations en bien, il n'y avait pas lieu, d'une autre part, de dire le mal qu'ils avaient entendu souvent répété.

Ils sont partis, mais ils resteront nos amis. Ils nous l'ont dit fort éloquemment et très pratiquement, par la bouche du vénérable évêque des Trois-Rivières, de l'éminent Père Augier, et du digne curé de St. Hilaire, le Rév. M. T. Boivin, le directeur de l'excursion. Réunis dans le salon de l'archevêché, dimanche dernier, à des conseils et à des encouragements que nous ne saurions trop apprécier, ils ont mêlé de précieuses suggestions et l'expression de leurs vives sympathies, de leur surprise, de leur admiration même, à la vue de ce qui existe et de ce qui a été fait. Car, plus d'un nous l'ont dit avec une grande franchise et une grande amabilité; ils n'avaient jamais compris auparavant notre situation, ils ne s'étaient jamais figuré que notre province fût ce qu'elle est; mais maintenant, qu'ils ont vu et qu'ils savent, ils ne doutent plus de l'immense intérêt qu'il y a pour la province de Québec de ne pas oublier le groupe de leurs nationaux ralliés près de la houlette rayonnante de leur archevêque; ils comprendront nos accents quand l'écho les leur apportera; ils seront les apôtres de notre cause, chaque fois qu'ils le pourront sans manquer aux devoirs qu'ils ont envers la vieille province de Québec. Avec une nouvelle ardeur ils combattront l'émigration aux Etats-Unis; avec constance et conscience, ils indiqueront le chemin du Manitoba à ceux qui voudront ou qui sentiront le besoin de franchir les limites de leur province. Leur témoignage devra dissiper les préjugés et nous gagner de nouveaux amis. A nous, il va donner un regain d'espoir; de toutes parts la grande œuvre de la colonisation, cette œuvre si patriotique et si pleine de conséquences, va recevoir un nouvel élan.

Cette visite a coincidé avec la consécration de notre cathédrale.

La présence et la participation de tous ces vénérables ecclésiastiques à cette auguste cérémonie—l'une des plus grandes et des plus symboliques du catholicisme—n'est-ce pas comme une imposition de mains, comme un engagement de veiller au sort futur de cette église de Saint-Boniface—la mère de toutes églises du Nord-Ouest Canadien, sorti lui-même des flancs de la Nouvelle-France?

Ah! que tout cela nous semble providentiel, et quels résultats n'en devons-nous pas attendre!

Veuille Dieu bénir ces nouveaux liens, ces fraîches sympathies, ces espoirs, cet essor, et jusqu'à nos illusions!

Qu'il daigne se servir de ces moyens pour établir notre peuple dans les limites de sa patrie, dans l'ordre et la justice, dans la force et la paix, à côté des races que nos gouvernements appellent à partager avec nous nos territoires et nos ressources. Car, c'est pour cela que vivons et que nous travaillons. La devise *Deo et Patria* que le Canadien-français aime à citer, résume cette action et ce but. Et c'est par cela aussi que nous pourrons remplir en Amérique le rôle de la France en Europe, alors que la France se souvient de son titre de fille ainée de l'église; rôle bienfaisant, fécond, s'étendant à tout et à tous.

Ces dernières réflexions nous amènent fort à propos à dissiper des équivoques. Si nous travaillons avec ardeur à cette œuvre, ce n'est point dans un étroit esprit de propagande ou d'exclusivisme.

Dieu et nos amis savent si nous aimons notre race, ses gloires et ses traditions, si nous désirons pour elle le respect et une influence légitime. Mais si grands que soient ces intérêts, nous en visons d'autres, également supérieurs, mais plus généraux. Notre foi, notre langue, nos privilèges, nous avons assez de foi dans la vitalité de notre race pour ne concevoir aucune alarme à leur endroit. Mais nous avons aussi assez de loyauté pour reconnaître le droit des autres races de vivre avec nous, sous le même régime, avec les mêmes libertés. Notre mobile donc est la sauvegarde des intérêts généraux de la Puissance, le développement et l'affermissement de nos institutions, la consolidation de l'édifice qui doit contenir les destinées de la population, la paix entre tous, à la faveur de quoi les droits de tous seront respectés, et la prospérité règnera plus sûrement.

Les heurts qui viennent de droite et de gauche, les frictions qui se produisent à l'est et à l'ouest, nous disent assez que l'unité dans la confédération n'existe encore que sur les parchemins.

Deux grandes divisions, avec des intérêts différents, sont à se créer: l'Est et l'Ouest.

Nous sommes en voie de remplir l'Ouest d'immigrants étrangers, n'ayant rien de commun avec l'Est. Quand leurs intérêts parleront trop fort, ils n'obéiront qu'à cela, puisque leurs sympathies seront nulles. D'où, un danger.

Si chacune des provinces de l'Est avait au Nord-Ouest un groupe important de leurs habitants, les conditions d'existence de l'Ouest à l'égard de l'Est ne seraient pas les mêmes. Les souvenirs du premier âge, les sympathies naturelles que l'on conserve toujours pour les lieux où s'est écoulée la première partie de la vie, les relations de familles, les intérêts même qu'un grand nombre conservent toujours au pays de naissance, tout cela formerait comme une soupape qui empêcherait l'esprit sectionnl, l'esprit d'antagonisme, de se développer démésurément et d'éclater. On craindrait davantage de heurter la province que chacun regarde comme sa mère patrie. Il se produirait un courant, toujours en mouvement, assez semblable à cette force qui retient ensemble les molécules des corps.

Serait-ce suffisant? Assurément non. Il faudrait une force encore supérieure, provenant d'un principe unique. Il faudrait une race qui servit de dernier ciment à cette œuvre. Or, nulle race n'est plus propre que la nôtre à remplir cette mission. Nulle n'est plus loyale, nulle n'a plus de force d'expansion, nulle n'est plus juste plus généreuse, plus stable et plus authentique, nulle n'a plus de droit à ce beau rôle, puisque ses enfants ont été les premiers occupants du sol, nulle n'est plus attachée à ce sol et aux institutions qui le régissent.

C'est ainsi que s'exercerait sans esprit d'exclusivisme, sur des bases larges, et admettant toutes les coopérations, une influence dont notre pays tout entier, et toutes les races qui l'habitent, ressentiraient les heureux effets.

Quand donc nous essayons d'intéresser à notre sort nos compatriotes de la province de Québec, nous ne cherchons point à nous procurer des avantages dont ils ne puissent profiter; quand nous essayons d'affermir notre influence au Manitoba, les autres races ne doivent en prendre aucun ombrage, puisque nous travaillons en vue de leurs intérêts comme des nôtres. Notre accroissement en nombre dans les différentes parties de la Confédération signifie l'unité, la paix, et nous ajoutons avec orgueil, la grandeur.

Il convient d'ajouter que les excursionistes ont laissé parmi nous les plus délicieux souvenirs. Ils ont paru apprécier les égards que la population du pays, et de Saint-Boniface en particulier, ont eu pour eux. Certes, c'était bien le moins que nous leur devions. Mais, en retour, nous nous rappellerons toujours avec bonheur leur passage au milieu de nous.

Pour être juste à l'égard de tout le monde, il faut dire que le Pacifique Canadien et le gouvernement fédéral ont en cette occasion montré beaucoup de bon vouloir; le dernier, grâce à l'hon. M. Royal. Le ciel s'est aussi montré clément. La température a respecté jusqu'aux fleurs de nos parterres, et les touristes ont pu, à la date du 20 septembre, cueillir des bouquets d'une fraîcheur de juillet

Disons en terminant que la première idée de cette excursion est de M. Irénée Boivin, de Montréal, un homme d'affaire expérimenté doublé d'un patriote intelligent et instruit. Comme tous ceux qui nous visitent, il était resté enchanté de son voyage au Manitoba. Nous avons été heureux d'accueillir le projet de ce généreux ami, et de travailler, de concert avec lui, à sa réalisation.

T. A. BERNIER.

LA DEDICACE DE LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Ainsi que nous l'avions annoncé, la consécration solennelle de la cathédrale de Saint-Boniface, le plus vieux temple catholique de l'Ouest, a eu lieu dimanche, le 18 septembre courant.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, procédait avec le cérémonial ordinaire à la bénédiction de l'église.

Les paroissiens de Saint-Boniface de même qu'un bon nombre de résidents des paroisses environnantes assistaient à l'imposante cérémonie.

Après les prières et les chants prescrits par le rituel, M. l'abbé Duprat, curé de Sainte Philomène, Qué., monta à l'autel pour chanter la grand'messe. Sa Grandeur Mgr Taché assistait parée au trône, et, au chœur, nous remarquions entre autres, Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, et tous ceux des autres membres du clergé qui faisaient partie de l'excursion de jeudi dernier.

Le Rév. Père Augier, de Montréal, et provincial des Oblats au Canada, donna le sermon de circonstance. Le cadre de notre journal ne nous permet pas de rapporter le texte de ce sermon, mais qu'il nous suffise de dire que tous l'ont hautement apprécié. Il n'en pouvait être autrement, car celui qui dit si bien ce qu'a fait le premier pasteur, ne pouvait que trouver bon écho dans le cœur de toutes les ouailles.

Somme toute, la dédicace de notre cathédrale fera époque dans l'histoire de notre pays, nonseulement parce que c'est la première fois que se fait une telle consécration, mais parcequ'aussi elle dit la force de notre religion et la grandeur des travaux des hommes de Dieu sur ce sol depuis si peu de temps ouvert pleinement aux lumières de la foi et de la civilisation.

Nouvelles Politiques.

—Certains de nos confrères de Québec disent que l'élection de M. Rochon, qui vient d'être élu député du comté d'Ottawa à la législature de Québec, est contestée.

—Une dépêche de Digby, N. E., annonce que M. Edouard Doucet, de la rivière Météghan, a été choisi candidat par le parti conservateur, à une convention tenue à Digby, mercredi, pour l'élection locale qui doit avoir lieu prochainement dans ce comté. M. Henri M. Robichaud, l'ancien député, est sur les rangs depuis un certain temps. Les deux candidats sont Acadiens.

—Son Excellence le gouverneur général a fixé jeudi, 17 novembre, comme jour d'actions de grâce.

—On dit que la conférence interprovinciale aura lieu à Québec à la fin du mois.

—La date de la réunion du conseil des Territoires du Nord-Ouest a été changée: au lieu du 4 octobre, le conseil ne s'assemblera que le 14. Ce changement a été fait à cause des termes de cour qui seront tenus à cette date.

—La nomination dans Charlevoix pour l'élection d'un membre aux communes a eu lieu hier. M. Simon Cimon et M. Tremblay sont candidats.

Nouvelles Religieuses.

—On célébrera, au Vatican, des fêtes magnifiques, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté. L'inauguration solennelle de l'exposition vaticane sera présidée par le Pape en personne, qui doit y prononcer une importante allocution. Les états catholiques du monde entier se proposent de se faire représenter à ces solennités par des délégués spéciaux, et l'empereur du Brésil a déjà fait savoir au Saint-Père qu'il ferait à cette occasion le voyage de Rome.

—Sur la demande des évêques de la province ecclésiastique de Santa-Fé, E.-U., la Sacrée Congrégation de la Propagande a proposé au Saint-Père d'ériger le vicariat apostolique de Colorado en diocèse, sous le nom de diocèse de Denver. Sa Sainteté a approuvé la proposition et a nommé Mgr Machebeuf, précédemment vicaire apostolique du Colorado, premier évêque de Denver. Le Souverain-Pontife a daigné en même temps accorder au vénérable prélat pour évêque coadjuteur M. Nicolas Matz.

—Mgr Gravel est parti jeudi dernier pour l'Europe, à bord du *Vancouver*.

Sa Grandeur passera le mois d oc tobre en France et se rendra à Rome dans le mois de novembre. Mgr de Nicolet sera de retour vers milieu de janvier prochain.

—Monseigneur D'Herbomez, O. M. I., vicaire apostolique de la Colombie Britannique, et le Rév. Père Camper, O.M.I., de la mission de Saint-Laurent, Man., sont arrivés ce matin à Saint-Boniface, revenant d'Europe. Mgr D'Herbomez est accompagné de six jeunes gens qui ont laissé leur pays pour se consacrer à l'œuvre des missions. Tous nous laisseront sans retard pour le théâtre de leurs travaux apostoliques.

—Le couronnement de Sainte-Anne eu lieu, mercredi le quatorze courant à Sainte-Anne de Beaupré, Qué. La cérémonie a été sans précédent dans les annales de ce lieu.

Son Emidence le Cardinal Archevêque de Québec, NN. SS. les archevêques et évêques d'Ottawa, de Sherbrooke, de Rimouski, de Saint-Hyacinthe, de Chicoutimi, de Nicolet, de Pontiac, s'étaient rendus à la Bonne Sainte-Anne, accompagnés de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, entre autres de Mgr Bossé, Mgr Létourneux, préfet apostolique des îles Saint-Pierre et Miquelon, Mgr Legaré, Mgr Marois, Mgr Têtu, MM. les grands-vicaires Langevin, de Rimouski, Maréchal, de Montréal, Gélinas, de Nicolet, d'environ 200 prêtres, et d'une foule de citoyens au nombre d'environ dix mille.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa a prêché en anglais, et Mgr Racine, de Sherbrooke, a fait un sermon en français. Les deux révérends prélats se sont surtout efforcés de faire connaître la dévotion à la bonne sainte Anne, dévotion qui date des premiers temps de la colonie.

Après la messe, eut lieu le couronnement de sainte Anne. Mgr Legaré lut en latin le bref autorisant le cardinal à couronner au nom du Pape la statue de la grande Thaumaturge. Puis Son Eminence posa les couronnes sur la tête de la Vierge Marie et sur celle de sainte Anne. La première de ces couronnes a coûté $1 800, et l'autre achetée en Belgique, toute étincelante de pierres précieuses, est d'une grande richesse.

—La consécration de l'église de Saint-Norbert sera faite aujourd'hui. Tous les membres du clergé encore en visite ici ainsi que plusieurs prêtres de l'archevêché, du collége et des paroisses environnantes assistent à la cérémonie.

—Semaine des Quatre Temps, par conséquent demain et samedi sont des jours de jeûne.

—Le Rév. Père Bitsche, curé de Saint-Léon, est actuellement en mission à Langenburg, sur le chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest, où il y a bon nombre d'Allemands catholiques.

POUR LE NORD-OUEST.

Pour donner suite au vote de la dernière session du parlement de $10,000 pour venir en aide aux sociétées d'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest, le département d'agriculture a décidé que les crédits seraient réparties suivant les règlements suivants:

Une compagnie d'agriculture de cinquante membres qui auront souscrit $1 chacun, pourra recevoir à même ce crédit $3 pour chaque souscripteur additionnel de $1 chacun n'excédant pas huit parts en tout, ou pour une souscription de $83.38 la société ayant le nombre de membres précité aura droit à un subside de $250, qui est le plus fort montant que l'on pourra payer à une société à même le crédit voté On a mis comme condition du paiement que le trésorier de chaque société devra fournir, pas plus tard que le 1er septembre prochain, au ministre de l'agriculture, un rapport faisant connaître le nom de la société et sa place d'affaires, les noms des différents officiers et la liste des membres de la société avec les sommes souscrites et payées en regard de chaque souscripteur. Ce rapport sera assermenté devant un juge de paix.

MANIFESTE DU COMTE DE PARIS.

Le télégraphe nous transmets le manifeste que le Comte de Paris vient de lancer et par lequel il réclame ses droits à la France. Nous en citons quelques extraits:

Aux représentants du parti monarchiste, en France.

Un calme apparent a succédé à de graves dangers et le crédit en est dû surtout aux monarchistes de la chambre.

Ils ont compris que leur position serait déterminée par leur nombre. Si d'une faible majorité ils se contentaient de protestations énergiques et incessantes; si d'un autre côté ils se trouvaient en majorité, il leur faudrait prendre la responsabilité du pouvoir. Bien qu'assez nombreux pour influencer un poids égal dans les décisions de l'assemblée, la direction des affaires n'est cependant pas entre leurs mains.

A l'avenir ils ne devront s'occuper à défendre les intérêts des conservateurs et du peuple sans agraver la crise parlementaire, comme la république l'a souvent fait.

....

Le manque de stabilité au pouvoir exécutif isole la France des puissances de l'Europe. Sa prospérité matérielle n'a pas encore été assurée. Partout la faction victorieuse opprima le parti de la populace qui n'est pas triomphante. Enfin personne n'a aucune confiance dans le lendemain. Un tel état d'affaires impose de nouveaux devoirs aux monarchistes. Ils doivent montrer à la France que la monarchie lui est nécessaire et que la monarchie peut être effectuée avec facilité. Ils doivent la rassurer sur les dangers imaginaires d'une période de transaction et lui prouver qu'une telle transition peut être effectué d'une manière tout à fait légale ....

Ce que sera cette monarchie, le moment est bien chosie pour le lui dire,—pour lui dire que cela ne signifie pas une rétrogradation. Il faut démontrer au pays que les principes de la tradition historique peuvent s'adapter aux institutions modernes; que ces principes ameneraient au gouvernement de notre société démocratique ce poids qui manque sous le régime républicain; aussi qu'ils joueront dans cette communauté un rôle non moins effectif que celui qui existe parmi les vieilles monarchies européennes............

C'est par le suffrage universel direct qu'on devrait faire le choix des députés, grâce à son ancienne origine..............

Le peuple dégoûté du parlementarisme républicain exigera un gouvernement fort, parcequ'il sait que le régime parlementaire tel qu'il a existé sous la monarchie et qui a répandu tant de lustre de 1815 à 1848 ne peut être comparé à une assemblée élue par le suffrage universel. Il faut modifier son mécanisme afin de l'adapter à son nouveau et puissant moteur. Sous la république, la chambre gouverne sans contrôle. Sous la monarchie, le roi gouverne seulement avec la chambre, côte à côte avec la chambre des députés; le sénat aura une autorité égale, sera électif et s'unira les représentants des grandes forces des grands intérêts sociaux.

Entre ces deux assemblées, la royauté, avec les ministres comme intermédiaires capables d'obtenir le support de l'un ou de l'autre, sera éclairée, guidée mais non enclavée. Les vrais principes constitutionnels seront scrupuleusement respectés, car aucune nouvelle taxe ne peut être établie; aucunes nouvelles dépenses ne peuvent être portées sans le consentement de ceux qui ont été choisis par la nation. A ces membres incombera aussi la tâche de discuter librement toutes les questions d'intérêt pour le pays et de prendre connaissance de tous les projets qui peuvent surgir de la politique ou gouvernement ....

La monarchie accordera à toutes les religions la protection qu'un gouvernement éclairé doit aux croyances qui consolent une âme humaine dans ses misères terrestres.

Elle garantira au clergé le respect qui lui est dû dans l'accomplissement de sa mission ....

Le document se termine comme suit: Puissent tous les bons citoyens dont les espérances ont été déçues, les intérêts compromis et dont la conscience a souffert du régime actuel, se joindre aux travailleurs de la première heure pour préparer le salut commun; puissent-ils joindre leurs efforts à ceux de celui qui en assumant le pouvoir et en montant sur le trône, deviendra le premier serviteur de la France.

Ainsi, comme on peut le voir, le Comte de Paris émet des idées très larges et veut la conciliation pour toutes les classes de la société. Il voudrait fonder une monarchie tempérée modelée sur le parlement anglais, et pour en arriver là c'est au vote universel qu'il s'adresse.

Il ne serait pas surprenant que ce manifeste amenât de graves complications en France.

LETTRE DE L'OUEST.

Nous sommes heureux de publier la correspondance suivante relatant le voyage de NN. SS. les archevêques de Montréal et de Saint-Boniface jusqu'à Victoria, C. A.

Calgary, 17 sept. 1887.

A M. le Directeur du journal *Le Manitoba*,

Monsieur,—Il ne sera pas doute indifférent à vos lecteurs, surtout les amis de nos missions, d'avoir un rapport sur un voyage intéressant, à plus d'un point de vue. Depuis le printemps dernier, les voyages de plaisir se sont succédés, sur la ligne du Pacifique Canadien. Presque toutes les semaines, des convois spéciaux transportaient des visiteurs de toutes classes et de toute nationalité, à travers les Montagnes Rocheuses et jusqu'à l'Océan Pacifique. Des partis organisés ont tenu à faire ce beau voyage, soit par curiosité et par récréation, soit par intérêt et en vue d'agrandir leurs connaissances sur le Dominion, notre commune patrie. Les différentes dénominations de nos frères séparés ont tenu à faire en corps tout le voyage, pour y considérer leurs succès et encourager les membres de leurs congrégations naissantes. Pour nous, catholiques, nous n'avions pas besoin de ces démonstrations. Depuis longtemps nos missionnaires ont passé et repassé sur ce célèbre chemin. Ils ont séjourné au milieu des camps de travailleurs pendant qu'ils ouvraient cette voie. Nous aussi, nous avons nos stations et nos résidences le long de cette ligne qui a coûté tant de travaux, d'énergie et de persévérance. Tout en vivant heureux au milieu des travailleurs et des premiers pionniers qui nous sont si chers, nous pouvions soupirer aprèr l'agréable circonstance qui devait nous procurer la visite de quelques-uns de nos amis et bienfaiteurs. Bien des fois, le premier de nos frères et amis, Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, avait été invité à venir respirer l'air salubre de nos montagnes et le doux zéphir de l'Ocean Pacifique. La maladie et les occupations l'avaient toujours empêché de nous donner cette consolation. L'autre jour, Sa Grandeur se rendait enfin à nos désirs et nous apprenait sa prochaine visite. Ceux qui s'intéressent à sa précieuse santé, à Saint.Boniface, l'avaient déterminée à entreprendre ce voyage, qu'on croyait, avec raison, devoir lui faire du bien. Mais nous savons que l'Archevêque de Saint-Boniface ne fait pas les choses à moitié. Il avait invité l'Archevêque de Montréal, Mgr Fabre, à partager ce congé. La Cie du Pacifique Canadien qui a tant de considération et de respect pour Mgr Taché, avait mis à sa disposition un char spécial dont il pouvait user, en s'arrêtant là où il jugerait à propos. Donc, Mgr de Montréal, accompagné de l'aimable curé de Sainte Philomène, le Rév. M. Duprat, et du joyeux M. Vaillant, secrétaire de Sa Grandeur, arrivait à Saint-Boniface au milieu d'une population canadienne-française toute joyeuse de les recevoir, et partaient pour l'Ouest avec le doyen de notre épiscopat.

C'est à la station du Courant Rapide que je rencontrais les Archevêques et leurs compagnons. C'est au nom de nos missions de Calgary et des environs que je venais souhaiter la bienvenue à nos illustres visiteurs. Combien j'étais heureux de revoir tous ces chers et vénérés amis! Combien la joie était augmentée par la vue du vénérable Père Maisonneuve que Mgr Taché avait tenu à prendre pour compagnon. Ce vétéran de nos missions méritait bien cette marque d'estime de son Archevêque.

Mais pendant que nous épanchons nos impressions et nos émotions, la vapeur nous emporte. Le zèle missionnaire de Medecine Hat, le Rév. M. Gratton, nous a rejoint, et présenté aux voyageurs les saluts de sa paroisse naissante. Nous longeons la Reserve des Pieds-Noirs, il fait nuit, ce qui n'empêche pas le missionnaire de ces fiers sauvages, le Rév. Père Doucet, de sauter sur notre train et de nous accompagner, jusqu'à Calgary, ou nous arrivons avant le jour. A sept heures, les voitures sont à la station et conduisent les voyageurs à la résidence des Pères. Après avoir dit leurs messes et satisfait leur dévotion dans notre église provisoire et la chapelle de notre couvent, on employa le temps à parcourir notre ville et les alentours. On ne pouvait se taire sur la beauté du site et les progrès de nos établissements. Un de ces spirituels voyageurs allait jusqu'à dire, dans son admiration: "Qui n'a pas vu Calgary, n'a rien vu?" Et que d'autres expressions à la louange de notre beau pays, assis si majestueusement aux pieds des Montagnes Rocheuses! Malgré tout l'attrait qu'on avait pour la ville par excellence, cependant il fallait s'en séparer. Un nouveau convoi, pendant notre sommeil, s'emparait de notre char dortoir et bientôt nous entrainait à sa suite. Nous nous réveillons avec le lever du soleil, qui dorait les pics couverts de neige. Nous passions devant les célèbres sources de Banff. Nous serpentions magiquement dans la vallée de la Rivière des Arcs, en avançant rapidement vers le premier sommet. Nous laissions Silver City et Laggan. Enfin, nous entrions dans la province sœur, la Colombie Britannique. Nous étions à la hauteur des terres, et nous tournions le dos aux différents torrents, qui vont former nos belles rivières dont les ondes de cristal enlacent agréablement la cité de Calgary. Nous allions laisser la passe de la Rivière des Arcs, pour entrer dans celle du Cheval Qui Rue. De tous côtés, ce sont des roches escarpés et présentant les formes les plus bizarres, des torrents bouillonnants, qui s'enfuient dans des précipices, dont la vue effrayée n'ose sonder la profondeur. De jolis sites où d'agréables stations de temps à autres, viennent vous reposer de vos émotions. Qui n'a entendu parler des ponts gigantesques de cette ligne du Pacifique? Qui n'a pas tremblé, en passant sur ces viaducs, comme suspendus dans les airs? Quand vous êtes au-dessus d'une coupe de 300 pieds ou contournant des précipices, sur ces tréteaux, qui à distance, vous paraissent des chateaux de cartes, quand trois puissants engins, en fureur et vomissant les flammes vous montent par des ascensions vertigineuses, alors nous admirons la beauté et la charité du Grand Créateur, qui a donné un tel génie à des créatures, et, en même temps, on doit reconnaître notre petitesse en considérant ces grandes formations de la création.

Nous arrivons sur les bords de la Colombie, ou *La Colombière*, comme disaient nos anciens voyageurs canadiens. C'est la première traverse. La rivière s'en va vers le nord, pour contourner les Monts Selkirk, où elle ne peut se faire un passage. Les princes de la Compagnie du Pacifique ont été plus hardis et plus heureux: ils ont lancé leur chemin avec courage parmi cette nouvelle rangée de montagnes. En peu de temps, nous étions de nouveau sur les rives de la Colombie, qui revient sur ses pas, pour abandonner définitivement le territoire canadien. Nous lui disons adieu, et nous la laissons après l'avoir traversée sur un pont de plus d'un demi mille de long; c'est la seconde traverse. Mais entrons dans la *troisième passe*. C'est la rivière Thompson qui nous l'ouvre. Encore quelques heures et nous sommes à la jolie petite ville de Kamloop, bâtie sur la rivière Fraser. Un zélé missionnaire nous avait rejoint, pendant nos évolutions au milieu de nos contours, de nos ascensions et de nos descentes; c'était le charmant Père Cocola, un Corse pur sang, bon comme un ange. Il visitait ses chers paroissiens, les travailleurs du chemin. Ils sont de différentes nationalités, il n'y en a pas qui le saluent avec plus de joie que les Italiens, cependant il est reçu partout avec le plus grand respect et chacun s'empresse de lui être agréable, même les protestants, qui ne peuvent s'empêcher d'admirer son zèle et son abnégation. Les aumônes, qu'il reçoit sont pour la mission de Kamloop. Les missionnaires y bâtissent, en ce temps, une église, dédiée au Sacré-Cœur. L'Archevêque de Montréal, qui, plus que jamais, parait tout cœur pendant ce voyage dont il jouit, apprend cette circonstance de la bouche du Père Cocola. De suite S. G. lui procure une agréable surprise, en lui faisant don de $500, pour son église du Sacré Cœur. Avant son départ de Montréal, Mgr Fabre, avait reçu cette donation, pour aider à la construction d'une église au Sacré-Cœur. S. G. était heureuse de rencontrer une si belle circonstance pour disposer du don d'une âme pieuse. Pendant toute la soirée, quand les ténèbres nous dérobèrent les horreurs des précipices de la rivière Fraser, le cher Père Cacola, le cœur tout à la joie et à la gratitude, nous a amusés par ses histoires et ses cantiques, dans les langues des indiens de ces contrées.

Le matin, un beau jour s'il en fut jamais, nous montrait, dans toute sa terrible grandeur les bords du fleuve Fraser. C'était la quatrième passe du Pacifique, qui allait enfin nous conduire jusqu'à l'Océan. Mais arrêtons nous quelques minutes pour saluer l'intéressante mission de Ste Mission. Les bâtisses les plus considérables sont le couvent des bonnes sœurs de Ste. Anne de Lachine et la maison des révérends Pères Oblats. Le vénérable Père Chiroux, un des vieux soldats de l'armée des Oblats de Marie, accompagné du Père Lejeune et des autres frères avec les sœurs, à la tête de leurs élèves, sont là auprès de notre char, pour saluer les visiteurs et recevoir la bénédiction des Evêques. Combien on est heureux de serrer la main de ces missionnaires, qui se dévouent au salut des âmes, dans ces pays encore si sauvages!

Le cheval de fer, donne un hennissement strident et nous arrache sans pitié de la présence de nos frères de cette jolie mission. Nous longeons le Frazer, tantôt pendus aux rochers et tantôt les franchissant par des tunnels, très bien exécutés. De distance en distance, quelques villages sauvages s'offrent à notre vue. Les Indiens vivent de la pêche au saumon.

Mais la vallée s'élargit, les montagnes s'éloignent sensiblement, quelques fermes et prairies viennent changer la monotonie de continuels rochers, de montagnes superposées et de précipice, qui chacun ont leur aspect plus ou moins effrayant. Cela veut dire que nous touchons à New-Westminster. Le sifflet de la locomotive a signalé notre arrivée. La foule des catholiques, blancs et sauvages, entoure notre char. Mgr Durieu et les Rév. Pères Oblats sont les premiers à nous souhaiter la bienvenue. On nous conduit à une place designée et là deux adresses sont présentées, l'une à l'archevêque de Saint-Boniface et l'autre à celui de Montréal. Après que leurs Grandeurs eurent répondu, en termes émus et reconnaissants, les sauvages catholiques de la localité eurent leur tour et offrirent leur salut de bienvenue, à laquelle une réponse convenable fut donnée. Montés dans de belles voitures, précédés par la bande du collège et entourés par la population si sympathique, nous fûmes conduits à l'évêché.

Après avoir visité le beau pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne et le magnifique hôpital des Sœurs de la Providence, où de gracieuses réceptions furent faites aux Archevêque et à leurs compagnons, après avoir joui de la fraternelle société des Rév. Pères Oblats, en compagnie de Mgr Durieu, nous nous dirigions vers la nouvelle ville de Vancouver. C'est là que nous rencontions le bon Père Fay, pasteur de la congrégation catholique. Les principaux citoyens, le maire en tête, venaient nous souhaiter la bienvenue.—Mais une agréable surprise nous attendait. A 3 heures du soir, on nous conduit au port. Une partie de la ville y était déjà rendue. Quel beau spectacle! Nous apercevons une vraie flotte de canots sauvages, qui s'avancent vers le rivage. Une multitude de lanternes chinoises se balancent dans les mats. En face de nous, de l'autre côté de la baie, à 2½ milles de distance, le village des sauvages chrétiens apparait tout en feu. Une magnifique illumination nous en donne comme une vision magique. Mais la flottille est au port. Ceux et celles qui la montent, par trois *vivats*, saluent les évêques. Nous prenons place, dans une barque, préparée *ad hoc*, au milieu de lu-

mères, aux couleurs variées. Le maire, du haut de la levée, fait un discours sympathique et demande trois hourrahs. L'enthousiasme est à son comble. Les embarcations se mettent en mouvement, aux sons joyeux de la bande, conduites par les jeunes sauvages. On atterne avec les cantiques chantés par des centaines de voix, sur les eaux tranquilles de la baie. Un bateau à vapeur chargé de citoyens de la ville, nous suit à distance. On veut jouir de sette scène vraiment féerique. Les canots, aux commandements du canot-amiral, font des evolutions, qui produisent le plus bel effet. Pendant ce temps, nous approchons du village, qui se dessine de plus en plus magique. Trois canons font retentir les airs de leurs détonnations, qui se répercutent, dans les montagnes des alentours. Enfin nous débarquons au milieu de cette pieuse population, qui a revêtu ses plus beaux habits de fête. La procession se forme et s'avance au son de la musique et des airs d'hymnes religieuses. Arrivés en face de l'église, dont la flèche est entourée de lumières, les évêques prennent place sur un estrade et le chef vient les haranguer.

Voici à peu près la substance de son discours, bien digne de sa piété et de sa reconnaissance :

"Grands prêtres de la Prière, vous venez de bien loin pour nous visiter, merci de tout notre cœur. Nous ne sommes que de pauvres Sauvages. Si, aujourd'hui, nous paraissons si contents et si heureux, c'est parceque vous daignez venir nous bénir. Tout ce que vous voyez ici, c'est aux Pères Missionnaires que nous le devons. De méchants et superstitieux que nous étions, ils nous ont faits chrétiens et rendus meilleurs. Ils nous ont trouvés dans le mauvais chemin, et nous ont conduits dans la bonne voie. Nous ne pourrons jamais rendre à l'Evêque Durieu et à ses prêtres le bien qu'ils nous ont fait. Mais le Grand Maître est riche pour les payer un jour. Merci encore une fois."

Toute la foule tombait à genoux, pour demander la bénédiction. C'est alors qu'on entra dans l'église, pour assister à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Mgr Fabre officiait. C'était touchant et entraînant d'entendre ces bons sauvages chanter les motets usuels: *Ave verum, Ave Maris Stella, Tantum ergo*, etc. Des larmes d'émotion coulaient de nos yeux, nous, les heureux témoins de cette démonstration unique dans son genre. C'est ainsi qu'on se sépara pour retourner à Vancouver, enchanté de ce qu'on avait vu et entendu. Mais j'avais le bonheur, en la compagnie de Mgr Durieu et des Missionnaires, de coucher au village. Les sauvages n'étaient pas encore satisfaits. Ils ne songeaient pas au sommeil. Ils s'attroupèrent devant notre résidence. Ils veulent voir un missionnaire des Pieds-Noirs, dont ils ont entendu parler. Je me rends avec plaisir à leur désir, je leur serre la main, je les loue de leur belle démonstration, et, sur leur demande, je leur parle en Cris et en Pied-Noir, à la grande hilarité de tous.

Le lendemain, c'est la clôture de la retraite. On me fait l'honneur de dire la messe principale et de donner la communion à plus de 300 Sauvages. Je suis témoin de leur piété et de leur dévotion. Comme c'est consolant de voir que les restes de ces nombreuses tribus des côtes du Pacifique ont embrassé la foi si fidèlement. Si l'envahissement des blancs a été funeste à un grand nombre de leurs ancêtres et de leurs compatriotes, Dieu dans ses desseins de charité, s'est réservé des élus, qui aujourd'hui font l'admiration des blancs. Ces sauvages qui ne reçoivent rien du gouvernement, gagnent leur vie honorablement et honnêtement, par leur travail et leur industrie. Honneur donc aux Evêques et aux zélés Missionnaires de la Colombie-Britannique, qui par leur dévouement et leur persévérance, ont obtenu un succès si consolant, non seulement parmi les sauvages des environs de Vancouver, mais parmi ceux aussi qui habitent au loin, le long des lacs et des rivières où il y a d'autres villages.

Avant de laisser ce sujet, je veux donner quelques détails qui ne manqueront pas d'intéresser. La tribu de *Seashells*, se trouvait réunie pour la circonstance, à Burrard's Inlet, (village de la mission) à la tribu *Squomish*. Cette dernière se compose de douze village, avec leurs chefs respectifs. Ils sont dispersés sur une étendue de cent milles. Le village situé en face de la ville de Vancouver, est celui que S. G. Mgr Durieu a choisi pour ceux des Sauvages, qui voulurent embrasser le christianisme. Comme on vient de le voir, ces fervents chrétiens sont animés des meilleures dispositions. On a droit d'être étonnés des progrès qu'ils ont faits dans la religion et la civilisation, quand on se rappelle qu'en 1867, leur premier missionnaire les trouvait livrés aux vices les plus grossiers et adonnés à toutes sortes de superstitions. Ces bons indiens ainsi réunis et disciplinés, par les sages règlements de Mgr Durieu, sont aujourd'hui une grande consolation pour leurs pasteurs. Leur église est une preuve de leur foi; car ils en ont fait tous les frais. L'ordre et la propreté de leur village attestent encore une fois de leur avancement dans la civilisation.

Mais retournons à Vancouver où une autre fête religieuse est préparée. C'est la bénédiction solennelle de la première église catholique de cette ville. L'énergique et dévoué Père Fay, aide de ses zélés paroissiens, avait tout préparé pour la circonstance. Tous les catholiques irlandais et canadiens-français étaient présents, sans compter plusieurs protestants. Mgr de Montréal faisait la bénédiction de l'église: Mgr Taché, comme archevêque de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, assistait au trône: le Rév. M. Vaillant chantait la messe. Après le premier évangile, Mgr Fabre donna un éloquent sermon en français et en anglais, sur la cérémonie du jour, louant la bonne harmonie de tous les catholiques de l'endroit, qui avaient droit d'être fiers de leur premier établissement religieux.

Après la messe, Mgr Taché, qu'on désirait tant entendre, adressa, en anglais, la parole à l'auditoire. Sa Grandeur, comme à l'ordinaire, sut intéresser tout le monde en parlant des progrès de la civilisation, en ce pays, en évoquant les souvenirs des anciens voyageurs et des premiers missionnaires, qui vinrent de la province de Québec, et au milieu de mille dangers, franchirent les Montagnes Rocheuses, descendirent la Colombie et surtout les torrents du Fraser. Sa Grandeur a été vraiment éloquente en parlant de Montréal, Ville-Marie, d'où sont partis tant de braves voyageurs: "Aujourd'hui, au milieu de "vous, vous avez l'archevêque de cette "ville, qui, par sa présence et ses paroles "sympathiques, vient resserrer de plus en "plus les liens qui doivent nous unir, "comme frères, dans notre chère patrie. "Plus que jamais cette union se trouve cimentée par cette admirable ligne de chemin de fer qui traverse le pays d'un océan "à l'autre."

Mgr, après avoir remercié la population pour leur réception si cordiale et l'avoir félicitée sur les progrès merveilleux de la cité naissante, termina son allocution. Il va sans dire que notre ami, le cher Père Fay, eut sa grande part dans cette belle démonstration. Par son désintéressement, son énergie et sa persévérance, il a su se concilier le respect, l'affection et la sympathie de tous.

Dans l'après-midi, nous montions à bord d'un steamer, qui en 6 heures, fait le trajet entre Vancouver et Victoria. L'administrateur du diocèse accompagné de plusieurs prêtres, nous attendaient aux quai de Victoria. Nous fûmes conduits de suite à l'évêché, où l'hospitalité la plus cordiale nous attendait. Nos Archevêques et leurs compagnons profitèrent de la circonstance pour offrir leurs condoléances, à l'occasion du meurtre du si regretté Mgr Seghers. Le palais épiscopal à l'intérieur la cathédrale et les chapelles étaient couverts de noir et revêtus de livrées lugubres. La chapelle ardente était prête, pour recevoir le corps d'un illustre et vénéré Archevêque qui venait d'être victime de son zèle, à l'extrémité de son vaste diocèse, parmi les sauvages infidèles, auxquels il voulait préparer des stations d'évangilisation. Une main sacrilège, un compagnon de voyage, un blanc, qui devait protéger le saint évêque, dans un moment d'aberration mentale, a frappé l'élu du Seigneur, et l'a honteusement assassiné. Nous avons facilement compris la juste douleur des prêtres et des fidèles du diocèse et nous étions heureux de sympathiser avec eux.

Le lendemain, nous visitions la ville et les principaux établissements. Le beau couvent des Sœurs de Ste. Anne a fait notre admiration. Leur grand nombre d'élèves et l'encouragement que les Sœurs reçoivent, sont une preuve, qu'elles réussissent, dans leurs œuvres d'éducation. Elles aussi pleurent la perte de leur premier pasteur, qui leur était si dévoué.

Le soir, nous remontions sur le bateau à vapeur, qui nous ramenait à la ville de Vancouver, où notre char spécial nous attendait. C'était le retour. Après avoir salué nos amis, qui nous avaient si bien reçus et leur avoir souhaité bonheur et prospérité, dans leurs louables entreprises, la vapeur nous emportait loin de ces lieux que nous avons visités avec grand intérêt. Nous étions à Calgary au milieu de la nuit. Il me faut me séparer de mes chers et nobles compagnons.

Avant de clore ce long rapport, la justice, la reconnaissance nous font un devoir de dire la politesse et les égards, avec lesquels nous avons été traités par les différents employés du Pacifique. Le voyage a été rendu agréable sous tous les rapports. Mgr Taché s'en retournait reposé et beaucoup plus fort; Mgr de Montréal et de ses compagnons étaient enchantés de leur tournée et ne cessaient de l'exprimer.

En terminant, j'offre un grand merci à mon vénérable ami, l'Archevêque de Saint-Boniface, pour m'avoir procuré l'occasion de faire ce voyage.

Je me souscris, Monsieur,
Votre très dévoué serviteur,
A. LACOMBE, O.M.I.

NAISSANCES.

—A LaBroquerie, le 16 courant, a été baptisé, Hyacinthe-Eugène, enfant de M François Bisson, fils.

—A LaBroquerie, le 17 courant, Madame Thomas Duhamel, une fille.

DECES.

—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 44 ans, Marie Lavallée, veuve de feu Martel Peloquin.

Correspondance.

Nous ne sommes point responsables des opinions [exprimées par nos correspondants.]

Monsieur l'Editeur:—La présente est pour informer le public que lundi soir, j'ai présidé au tirage du crucific en albâtre qui avait été donné pour le bazar de l'hôpital de Saint-Boniface. Il a été gagné par Madame Lecomte. Il y avait 300 billets sur cet objet d'art; et la somme réalisée a été de soixante quinze dollars. Je remercie tous ceux qui ont contribué à ce résultat.

G. CLOUTIER, ptre.
Président du Bazar.

Archevêché de Saint-Boniface, 20 septembre, 1887.

PERSONNEL.

—M. H. Martineau, agent des sauvages à Manitoba House, est actuellement en cette ville.

M. W. Adam instituteur du même endroit est aussi en cette ville.

MM. les abbés Proulx et Chevrefils sont partis lundi pour les côtes du Pacifique.

Neuf autres membres du clergé qui faisaient partie de l'excursion sont retournés dans leurs foyers.

M. A. E. Forget, greffier du conseil du Nord-Ouest, qui avec Madame Forget a passé quelques mois à Montréal, est de retour à Régina.

—L'hon. M. Norquay et l'hon. M LaRivière sont attendus la semaine prochaine.

M. L. L. A. Grison, ci-devant de la maison Murchison de Winnipeg, a maintenant l'administration du magasin de MM. J. L. Blair & Cie. M. Grison se fera toujours grand plaisir de répondre aux besoins des pratiques françaises.

Choses et Autres.

—On vient de publier des statistiques indiquant l'augmentation de la population des trois provinces maritimes, dans les quatre dernières années.

Dans les quarante années, de 1841 à 1881, la Nouvelle-Ecosse a augmenté sa population de 202,575 à 440,572 âmes, et l'Ile du Prince-Edouard de 47,042 à 108, 891.

Dans les quarante et une années de 1840 à 1881, le Nouveau-Brunswick a augmenté de 156,162 à 322,233 âmes. Chacune des trois provinces a plus que doublé sa population durant cette période.

—Une nouvelle compagnie au capital de $200,000 a été formée pour exploiter les mines de fer du comté de Pontiac.

—L'étendue du Canada est évaluée à 3,610,257 milles carrés. C'est la plus grande des possessions britanniques et elle comprend presque la moitié de tout l'empire. L'Australie, qui vient ensuite, compte 3,075,030 milles ou 535,227 milles de moins que le Canada. Comme l'empire britannique mesure 7,999,618 milles carrés, le Canada et les colonies australiennes réunies forment à elles seules les sept-huitième de tout l'empire.

L'étendue de l'Europe entière n'est que de 3,751,002 milles carrés, et par conséquent il ne s'en manque que de 145,745 milles carrés que le Canada à lui seul soit aussi grand que tout l'Europe.

—Une grande tempête a passé sur le Labrador dernièrement, et huit navires de pêche ont fait naufrage. On confirme les nouvelles que la pêche a manqué, et déjà le gouvernement de Terreneuve est obligé de donner des rations de farine et de melasse aux habitants de quelques localités.

—A. D. Parent, le caissier concussionnaire de la Banque d'Hochelaga, vient d'être condamné à 5 ans de pénitencier.

Nouvelles des Etats-Unis.

—On annonce de Washington que les sculpteurs français Mercié et Falguière, dont le dessin à été choisi par le comité chargé d'élever un monument à Lafayette, dans cette ville, ont accepté les propositions qui leur ont été faites à cet égard et qu'il ne reste plus qu'à signer le contrat, un tiers leur sera payé à l'achèvement du modèle, un tiers à l'achèvement de la statue, et le reste à l'inaguration du monument. Le crédit voté par le congrès est de $45 000.

Le monument se composera d'une statue de Lafayette, sur un piédestal flanqué aux quatre coins d'autant de statues d'officiers français qui ont pris part à la guerre de l'Indépendance. Les officiers que représenteront les statues n'ont pas encore été choisis.

—Le consul des Etats-Unis à Maracaibo (Vénézuéla) raconte qu'il a découvert, à l'extrémité de la Péninsule de Goajira, un petit enfant blanc en possession d'une femme à laquelle il avait été remis par une bande d'Indiens. Ceux-ci ont dit qu'ils avaient trouvé l'enfant abandonné près de Bahia Honda, mais qu'il n'a pas pu leur expliquer d'où il venait, parcequ'il ne parlait ni l'espagnol, ni aucun dialecte indien. L'enfant ne parle, en effet, aucune des langues en usage dans le pays. Il parait pourtant très-intelligent; mais, comme les Albinos, il est presque aveugle pendant le jour, tandis que sa vue est très-bonne pendant la nuit. Cette particularité fait supposer au consul que l'enfant est originaire du nord de l'Europe et qu'il a été jeté à la côte de Bahia Honda à la suite de quelque naufrage. Le consul a consenti à devenir le parrain de l'enfant trouvé, qu'il appelle l'enfant de la mer, et a fait faire son portrait qu'il a envoyé à Washington.

—La cour suprême de l'Etat de l'Illinois a enfin rendu son arrêt rejetant le pourvoi en appel des anarchistes de Chicago, condamnés à mort par la cour supérieure du comté de Cook.

Le tribunal, en prononçant l'arrêt, a fixé au vendredi, le 11 novembre prochain, l'exécution des sept condamnés.

— L'ambassadeur américain à Washington, sir Lionel Sackville West, a déclaré au cours d'une conversation que les trois commissaires anglais, pour la question des pêcheries, seraient M. Chamberlain, sir John Macdonald et lui-même.

Nouvelles d'Europe.

—Suivant l'ueage, la revue finale qui a terminé les grandes manœuvres du 17e corps d'armée en France a été suivie d'un banquet auquel le général commandant en chef, M. Bréart, avait réuni à Toulouse les officiers qui ont pris part aux opérations, et aussi un certain nombre de personnages appartenant à l'ordre civil.

Le général Bréart a déclaré que la France connaissait maintenant sa force, qu'elle était prête et qu'elle attendait l'heure de la revanche.

M. Calès, député de la Haute-Garonne, a dit que le récent essai de mobilisation prouvait que l'armée était maintenant en mesure de donner à la France la revanche qu'elle attend avec tant d'impatience.

Ces discours sont l'objet de commentaires sérieux. Les journaux s'efforcent d'en atténuer l'effet. Ils affirment qu'on ne doit y attacher aucune importance. Ils blâment les orateurs et disent que leurs discours feront certainement pousser des clameurs à la presse allemande, et, dans cette prévision, ils conseillent à la France de rester calme et digne.

—*L'Univers* trouve le comte de Paris trop libéral dans ses idées et le considère comme un émule et un imitateur de Napoléon 1er. Ce journal ajoute que le manifeste équivaut à une renonciation aux traditions monarchiques. C'est justement ce qui peut rendre le comte de Paris populaire en France où l'on veut avant tout la plus grande somme de liberté possible.

Chronique Locale.

—Pendant le mois dernier il y a eu 76 décès à Winnipeg.

—Les Juifs viennent de célébrer le commencement de l'année 5648.

—Des terrains situés dans Winnipeg seront vendus pour arrérages de taxes le 24 octobre prochain.

—Faute d'espace nous ne pouvons publier toutes les correspondances que nous avons reçues cette semaine.

—Seize chars de rails d'acier pour le chemin de la Vallée de la Rivière-Rouge sont attendus à Winnipeg demain.

—Les briquetiers sont occupés à faire cuire leurs derniers fourneaux de briques. Plus de trois millions de briques ont été faites cette année dans Saint-Boniface.

—Les membres de la famille Péloquin désirent exprimer leur reconnaissance envers toutes les personnes charitables qui les ont aidés pendant la cruelle maladie de celle qu'ils pleurent aujourd'hui.

—L'on a fait circuler une requête demandant que la place de janitor à l'hôtel de ville de Saint-Boniface soit donnée à Madame Carpentier dont le mari, comme on le sait, a été victime d'un cruel accident qui menace de le laisser aveugle.

—La question du chaffage de la cathédrale pendant la saison d'hiver doit avoir une solution, nous dit-on. L'on recoit actuellement des soumissions pour le posage d'un système de chauffage à la vapeur, tout comme celui de l'église Sainte-Marie de Winnipeg.

—La vieille sauvagesse que tout le monde ici connaissait sous le nom de *Reine*, est morte subitement hier près de la maison de Joseph Vallée du côté est de la Rivière LaSeine. Le cadavre est actuellement à la station de police où nombre de sauvages se sont rendus. La défunte avait le non indien suivant: *Ahenchetahpoweki.*

Chronique de la Province.

Saint-Charles.

20 sept.—Nous avons eu hier la visite de Mgr Laflèche accompagné de M. le chanoine Rheault. Sa Grandeur est arrivée à Saint-Charles à neuf heures a.m., et après une courte visite chez M. le curé, il est traversé du coté sud de la rivière et est allé faire une visite à son cousin, M. Judes Laflèche. De là les distingués visiteurs accompagnés du Rév. Père Dandurand, de M. J. Burke M.P.P., pour Saint-François-Xavier et de M M. Labiche, se sont rendus à la ferme Caron où le dîner les attendaient. Après le dîner, il y eut visite de la beurrerie et de la ferme d'un bout à l'autre Monseigneur a paru enchanté de tout ce qu'il a vu à Saint-Charles.

Sa Grandeur est repartie à cinq heures p.m., pour Saint-François-Xavier.

Sainte-Anne des Chênes.

19 Septembre—Le conseil municipal de Sainte-Anne a voté $50.00 pour l'hôpital de Saint-Boniface.

—Vendredi dernier, MM. les abbés Boivin, Dupuis, Duhamel, du diocèse de St. Hyacinthe, M. Dufresne curé de Lorette, MM. Despars, Allaire, Lecomte et Bourdeau, de Saint-Boniface, sont venus visiter notre paroisse. Ces Messieurs ont pu se convaincre que Sainte-Anne offre de grands avantages sous le rapport du sol qui est fertile, de l'eau qui est abondante et excellente, et du bois de chauffage et de service que l'on trouve en grande quantité à quelques milles de notre paroisse. Aussi, nous espérons que ces excursionistes distingués venus spécialement dans le but d'étudier notre pays, contribueront à nous envoyer de bons colons, qui viendront grossir nos rangs. En travaillant à diriger une saine émigration vers nos paroisses catholiques, ils travailleront à une œuvre nationale et religieuse.

LE STARR KIDNEY PAD.

C'Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtes, etc., ou produisant des desordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécreteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2 00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.
6m 30,12,86

THE
Dartmouth Ropework Co.
HALIFAX, NOVA SCOTIA.

The present is the right time to purchase
BINDER TWINE
FOR THE HARVEST OF 1887.
EXPERIENCE
HAS PROVED THE BEST IS THE
CHEAPEST.
A GOOD TWINE MUST POSSESS
STRENGTH and EVENNESS
which are combined n the highest degree in that made by this company.
THE FARMERS OF CANADA
should secure this special manufacture from their local dealers, who can obtain prices and any other information r quired by addressing the
DARTMOUTH ROPEWORK CO.,
12 WELLINGTON ST., WEST,
TORONTO.
N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.



FLORAL GUIDE FOR 1887
Now ready, contains 2 Colored Plates, hundreds of Illustrations, and nearly 200 pages—32 pertaining to Gardening and Flower Culture, and over 150 containing an Illustrated List of nearly all the FLOWERS and VEGETABLES grown, with directions how to grow them, where the best SEEDS, PLANTS, and BULBS can be procured, with prices of each. This book mailed free on receipt of 10 cents, and the 10 cents may be deducted from the first order sent us. Every one interested in a garden, or who desires good, fresh seeds, should have this work. We refer to the millions who have used our seeds. Buy only Vick's Seeds at Headquarters. JAMES VICK, SEEDSMAN, Rochester, N. Y.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,
SOUS LA DIRECTION DES
RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave et pour des raisons incontrôlables, il n'est alloué aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

DÉMÉNAGEMENT.

Nous avons loué l'établissement actuellement occupé par K. MURCHISON, vis-à-vis le nouveau Bureau de Poste, et nous nous proposons d'en prendre possession le ou vers le 1er d'Août, et pour ouvrir avec un assortiment entièrement neuf et diminuer nos dépenses de déménagement, nous offrons la balance de notre assortiment actuel pour ce que nous pourrons en obtenir.

Nos Marchandises sont des plus nouvelles, nos prix ont toujours été réduits. Venez au plus tôt, car cette vente avantageuse ne se continuera que jusqu'à notre installation dans notre nouveau magasin.

PRESTON & NORRIS,
494 Rue Pr ncipale,
Porte voisine du Magasin de Chaussures de Ryan.

Notre Nouvel Etablissement est au No. 452 Rue Principale.

SANTÉ POUR TOUS!!
ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Feminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway, 78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.
N. D. McDONALD & Cie.,
(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au
No. 251 Rue Principale
VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

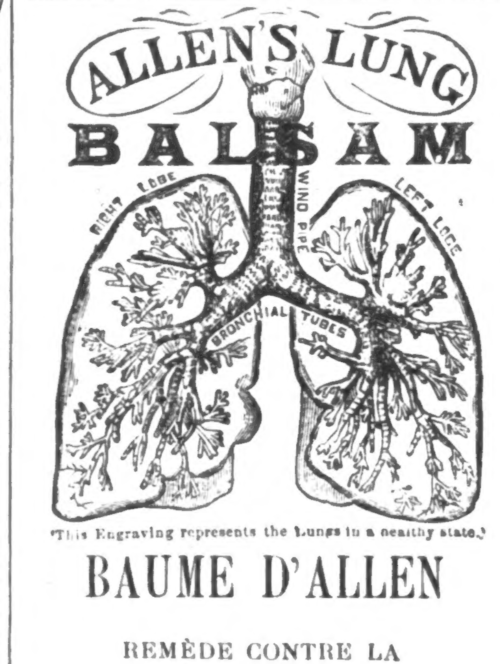
Un assortiment considérable de
Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,
toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.
1m. 10. 6. 86.



BAUME D'ALLEN
REMÈDE CONTRE LA
Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.
6f 83, 1a

Vieux Timbres.

Mme Deguy, 12 avenue Bosquet, à Paris, désire acheter des vieux timbres-poste, pour collections et tapisseries, principalement des timbres usés de Nouvelle-Ecosse.
no.28.4.87

RICHARD & CIE.,
IMPORTATEURS DE
Vins, Liqueurs et Cigares,
365, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

——(0:0:0)——

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.

Over 6,000,000 PEOPLE USE
FERRY'S SEEDS



Their Seeds are popular because they are good.

D. M. FERRY & CO. are admitted to be the LARGEST SEEDSMEN in the world.
D. M. FERRY & CO'S Illustrated, Descriptive & Priced SEED ANNUAL For 1887 will be mailed FREE to all applicants, and to last season's customers without ordering it. Invaluable to all. Every person using Garden, Field or Flower SEEDS should send for it. Address D. M. FERRY & CO. Windsor, Ont.

THE MORNING CALL

Only Conservative Morning Newspaper in Manitoba or N. W. T.

Full cable and telegraphic reports of current European, Canadian and United States News.

Special news reports compiled by resident correspondents throughout Manitoba, the Northwest Territories and British Columbia.

Complete reports of Parliamentary proceedings at Ottawa and Winnipeg.

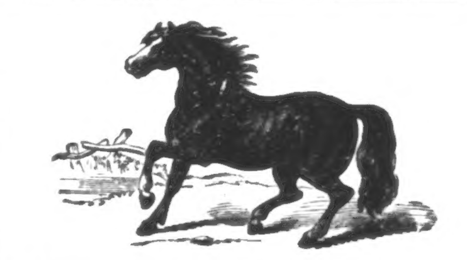
THE MORNING CALL alone receives the night dispatches of the United Press Association in Winnipeg, and has a news service unequalled west of the great lakes.

Subscription rates: One year $10; six months $5; three months $3. Strictly in advance. Sample copies mailed free to any address on application.

Subscribe now. Address

The Call Printing Co'y, Winnipeg.

ACTON BURROWS.
President and Editor-in-Chief.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.
1a 12,5,87

Le Grand Remede Francais

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

RÉCOMPENSE.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes genitaux des femmes. Elles sont enveloppées dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Periodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.
Correspondance sollicitée.
6m 30,12,86



ECURIE DE LOUAGE.
No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884 1an 23 84

EDWARD KELLY
Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.
1an.8.7.87.

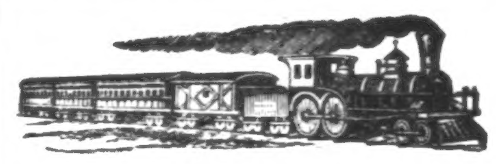
APPEL
DES
RR. SS. DE LA CHARITE
DE
SAINT-BONIFACE
POUR LA
CONSTRUCTION
D'UN
Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette constructien.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.



Chemin de fer Canadien du Pacifique
DIVISION OUEST
SERVICE DES CONVOIS.
CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest. Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest. Départ	Stations.	Allant à l'Est Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Regina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw 5 l	†7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw 14 a	†7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat 16 l	12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat 13 a	†1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary 19 l	12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary 12 a	11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud Départ	Stations.	Allant vers le Nord Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. Départ	Stations.	Allant Sud. Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. Départ	Stations.	Allant à l'Est. Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. Départ	Stations.	Allant Nord-Est Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 p m

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général.
W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.



EN ROUTE
POUR
ONTARIO
ET
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE
ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.
4,2,86 jno



STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT
De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Registres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalite a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalite a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Registrateur de division de la division dans laquelle la mortalite a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistres suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Registrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformement aux faits etablis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL "LE MANITOBA"

—:o:—

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

TOUTES ESPECES DE

BLANCS et FORMULES

A L'USAGE DES

Corporations Municipales

—:o:—

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA